

Le défi de l'enracinement napoléonien entre Rhin et Meuse (1810-1814). Étude transnationale de l'opinion publique dans les départements de la Roër, de l'Ourthe, des Forêts et de la Moselle

Pierre Horn



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ifha/8055>

DOI : [10.4000/ifha.8055](https://doi.org/10.4000/ifha.8055)

ISSN : 2198-8943

Éditeur

IFRA - Institut franco-allemand (sciences historiques et sociales)

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2014

ISSN : 2190-0078

Référence électronique

Pierre Horn, « Le défi de l'enracinement napoléonien entre Rhin et Meuse (1810-1814). Étude transnationale de l'opinion publique dans les départements de la Roër, de l'Ourthe, des Forêts et de la Moselle », *Revue de l'IFHA* [En ligne], 6 | 2014, mis en ligne le 31 décembre 2014, consulté le 25 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ifha/8055> ; DOI : [10.4000/ifha.8055](https://doi.org/10.4000/ifha.8055)

Ce document a été généré automatiquement le 25 avril 2019.

©IFHA

Le défi de l'enracinement napoléonien entre Rhin et Meuse (1810-1814). Étude transnationale de l'opinion publique dans les départements de la Roër, de l'Ourthe, des Forêts et de la Moselle

Pierre Horn

NOTE DE L'ÉDITEUR

Thèse de doctorat en cotutelle sous la direction de M. le professeur Jacques-Olivier Boudon et de Mme la professeure Gabriele B. Clemens (Université Paris-Sorbonne/ Universität des Saarlandes). Soutenue le 16 décembre 2013 à Sarrebruck.

- 1 Les milliers d'études historiques consacrées à l'époque napoléonienne peuvent être classées en trois catégories. Une première famille relève du genre biographique. De création plus récente, une deuxième famille de travaux, de nature structuraliste, est celle de l'étude des systèmes (grands notables, biens nationaux, crises économiques, etc.). Enfin, il est une troisième famille de travaux, qui a connu une exceptionnelle longévité de la première moitié du XIXe siècle à nos jours : celle consacrée à l'opinion publique. Ce travail – *Le défi de l'enracinement napoléonien entre Rhin et Meuse (1810-1814)* – s'inscrit dans cette lignée, tout en assumant une certaine différence méthodologique avec ceux qui l'ont précédé. Différent, il l'est effectivement tant en raison du caractère transnational de l'analyse portant sur quatre départements allemand (Roër), belge (Ourthe), luxembourgeois (Forêts) et français (Moselle), et réconciliant autant d'héritages historiographiques, que du fait de l'utilisation de l'*Histoire croisée*. Aucunement produit de

l'à peu près, le mélange d'inductivisme et de déductivisme au centre de cette étude est ainsi le fruit de l'« induction pragmatique », un dispositif d'enquête mis au point par Michael Werner et Bénédicte Zimmermann, consistant à partir de l'objet d'étude en fonction d'un ou plusieurs points de vue certes préalablement établis mais soumis à des réajustements permanents (objets, catégories et grilles d'analyse confondus) au gré de l'investigation empirique.

- 2 Dans la mesure où la chute d'un régime intervient ordinairement lorsque des éléments structurels et conjoncturels se retrouvent mêlés (Pierre Bourdieu), les seconds exacerbant les premiers, nous nous sommes attachés à interroger et vérifier ce postulat à l'époque napoléonienne. De là notre problématique : en quoi le régime napoléonien s'enracinait-il – ou non – dans les départements nord-orientaux lorsque les crises (crise économique, crise de subsistances, crise de confiance et guerre européenne) sont venues mettre un frein puis un terme à cette évolution ? Toutefois, à travers cette question, c'en est en réalité une autre qui, presque irrésistiblement, transparait : celle de l'attachement au régime napoléonien des populations allemandes, belges et luxembourgeoises qui vivaient dans les départements annexés. Un sujet qui a déchiré historiens français, allemands, belges et luxembourgeois du XIXe siècle à la Seconde Guerre mondiale et qui apparait, aujourd'hui encore, éminemment controversé. Aussi son analyse, que nous avons voulu fine et nuancée, repose-t-elle sur un corpus de sources primaires important et diversifié, sur la synthèse des différents héritages historiographiques que nous avons souhaitée la plus objective possible, sur une méthode de travail aiguisée par le croisement des dispositifs d'enquête, et sur l'identification de ce qui tient aux structures, de ce qui a trait aux mesures économiques et politiques, et enfin de ce qui est de l'ordre du conjoncturel. C'est là le plan de ce travail de doctorat en cotutelle de thèse franco-allemande.
- 3 Dans une première partie intitulée « Du terreau et des racines », ce sont tout d'abord les structures qui ont été mises en lumière, révélant l'existence d'un fossé notable entre l'« ancienne France » et les pays réunis. Cette étude des structures de l'opinion révèle notamment que le régime napoléonien – cumulant les spécificités d'être un régime français et un régime récent – ne disposait pas de « racines profondes » dans des pays réunis au « terreau » peu propice. C'est ainsi à la croisée des éléments culturels et dynastiques que, dès les premiers chapitres, la thèse controversée du caractère « inéluctablement étranger » de la « domination française » (*französische Fremdherrschaft*) est questionnée et partiellement battue en brèche. Nous disons « partiellement » car un des enseignements de ce travail de recherche aura, entre autres, été d'avoir constaté que si aucune des historiographies nationalistes n'était entièrement dans le vrai, aucune n'était complètement dans le faux non plus. De l'analyse de cette question de la *Fremdherrschaft*, il ressort en effet qu'il n'est pas exclu que le régime français ait été considéré comme « étranger » (le début du XIXe siècle n'est-il pas rempli de comportements de rejet vis-à-vis de tout ce qui apparait « différent » ou « étranger » ?), tout en insistant sur le fait qu'étant donné la double absence d'un racisme dont les Français auraient été la cible et d'un véritable « patriotisme d'Ancien Régime », le rejet n'était pas aussi « viscéral » qu'ont cru pouvoir le remarquer nombre d'historiens allemands du *Sonderweg*.
- 4 Intitulée « Des pétales et des épines », la deuxième partie de ce travail s'attache à déceler la responsabilité directe du régime napoléonien dans les succès et les limites de son enracinement entre Rhin et Meuse. Car si ce régime est finalement parvenu, à bien des

égards, à arborer les « pétales » d'une politique bienfaisante, triomphante et porteuse d'adhésion, il a également présenté les « épines » d'une politique intrusive, répressive et liberticide. Au fil de cette analyse, révélant par ailleurs l'entremêlement subtil des traits politiques avec les structures susmentionnées, différents éléments ont pu être mis en lumière : la centralisation, révolution inséparable de la mise en place du cadre départemental ; la conscription, institution certes abhorrée mais progressivement acceptée bon gré mal gré ; les institutions napoléoniennes qui, protectrices et rassurantes, bénéficiaient d'un surprenant degré de soutien populaire ; une méthode d'administration napoléonienne souvent vexatoire et, dans certains cas, notamment fiscaux, à la limite de l'arbitraire ; enfin, un ordre social viable bien que le régime n'ait pas veillé aux intérêts des différentes classes sociales, plus généralement des différents groupes sociaux et des différents territoires, de manière égale. Ont ainsi été passés au crible une multitude d'éléments qui, présentant la caractéristique d'être aussi bien des facteurs d'adhésion que des pommes de discorde, prouvent que la formation de l'opinion publique est nécessairement multifactorielle, bien loin des argumentations simplistes des anciennes écoles nationalistes, françaises, allemandes, belges ou luxembourgeoises.

- 5 Dans cette partie, une attention particulière est portée à la politique économique napoléonienne dont le bilan demeure très controversé. Certes, c'est le lot de toute politique que de satisfaire les uns et de déplaire aux autres, mais encore faudrait-il remarquer trois spécificités dans le cas napoléonien. Tout d'abord, cette politique s'inscrit dans un cadre territorial, économique et législatif révolutionné, lequel apparaît difficile à stabiliser. Ensuite, elle marque une irrésistible poussée de l'État dans tous les domaines, laquelle se heurte à d'importantes résistances, surtout en Belgique et en Rhénanie où la centralisation napoléonienne n'a, à l'inverse de l'« ancienne France », pas été préfigurée par l'absolutisme monarchique. Enfin, le gouvernement n'a jamais dérogé à la ligne qui était de conforter les pouvoirs des plus riches aux dépens des plus pauvres et ceux des villes aux dépens des campagnes, les écarts de richesse s'agrandissant considérablement sous l'Empire. En conséquence, dans la mesure où les uns s'enrichissent là où les autres s'appauvrissent, affirmer que la politique économique napoléonienne était ou généralement acceptée ou généralement rejetée, relève de la caricature. Cela d'autant plus que la conjoncture entre également en jeu – apportant avec elle cette complexité à la fois si caractéristique des sociétés humaines et tellement éloignée des manichéennes thèses nationalistes de l'ancien temps.
- 6 Intitulée « Des frimas et de la grêle », la troisième partie est celle de la conjoncture, plus précisément celle de l'acharnement de la conjoncture. Pressés par la crise, de nombreux contemporains ont en effet revu leur position vis-à-vis du régime napoléonien. Illustration intéressante de cette « réversibilité des attitudes », des partisans de la veille ont ainsi pu devenir des opposants au régime napoléonien, pour des raisons qui tenaient souvent moins aux convictions politiques qu'aux préoccupations quotidiennes. Dans les mois précédant l'invasion, l'épuisement est en effet triple : du fait du marasme économique et de l'augmentation parallèle des charges, il est économique ; du fait de la recrudescence des levées d'hommes au moment où les classes d'âge correspondent à un *baby krach* survenu dans les premières années des guerres révolutionnaires, il est aussi démographique ; enfin, du fait des revers et de l'attitude du gouvernement qui, face à la crise de confiance, se raidit à la manière républicaine et promet une victoire qui a l'odeur désagréable de la guerre totale, il est également psychologique. Toutefois, c'est la conjonction d'une conjoncture difficile et d'une inflexibilité toute napoléonienne qui

confère aux difficultés de la période 1811-1813 leur résonance particulière. Le temps des conjonctures défavorables est en effet aussi celui des choix lourds de conséquences en termes de détérioration de l'opinion publique. Cette combinaison d'éléments tour à tour structurels, tenant à la politique impériale et puis conjoncturels explique en quoi le régime français napoléonien se trouvait acculé en 1813 et 1814, dans les pays annexés comme dans l'« ancienne France ».

- 7 Répondre à la catégorique question de savoir si, oui ou non, le régime napoléonien (et par là le régime français en Rhénanie, en Belgique et au Luxembourg) aurait pu durer, n'est pas aisé. Par « chance », la détérioration de la conjoncture et la perspective de l'invasion exacerbent les opinions. Et devant la large palette de sentiments humains s'exprimant à cette occasion, l'historien se surprend à jubiler, car la société napoléonienne ne se prête d'ordinaire pas à un tel exercice. Du mois de novembre 1813 à la première abdication de Napoléon, sont ainsi attestés des joies et de l'enthousiasme à l'évocation d'une fin du régime français, de l'exaspération voire de l'antipathie à l'égard du gouvernement, des craintes et des angoisses à l'évocation d'un abandon des pays réunis par les Français et du déferlement des armées étrangères, également de profonds regrets lors de l'évacuation par les administrations et armées françaises. Autant dire une infinité de sentiments dont on peine à dire lequel était majoritaire. S'il est une certitude, c'est qu'à la fin de l'année 1813, le régime napoléonien n'est clairement plus soutenu par la majeure partie de la population. Quelques semaines avant la bataille de Leipzig, le préfet de l'Ourthe pronostique ainsi que, pour rétablir la confiance perdue, il faudra une attention scrupuleuse et, surtout, plusieurs années d'un « bonheur » qui semble lentement avoir fait défaut. En cela, l'évolution est la même dans les départements réunis et dans ceux de l'« ancienne France », y compris dans un département de la Moselle dont le bonapartisme et le légalisme tiennent là aussi plus du mythe que de la réalité.

AUTEUR

PIERRE HORN

(CNAM Lorraine)